

Hotellerie de plein air***

“ Camping La Petite Ville ”

75 Rue Lamartine 22590 PORDIC

Tel / Fax : 02 96 79 02 39



<http://www.campinglapetiteville.com>

contact@campinglapetiteville.com

Demande de réservation

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : / Portable :
E-mail :

Nom	Prénom	Age

Je désire louer un mobile-home

Arrivée le : / / 24 Heure d'arrivée prévue : (A partir de 16H00)
Départ le : / / 24 **Heure de départ 10h00 maximum**
Nombre de semaines : ou Nombre de nuits :

Animal (52 € / sem. ou 8,00 € / nuit) : oui non (**carnet de vaccination à présenter à l'accueil**)
N° identification : / Date de dernière vaccination :
Les animaux devront être tenus en laisse. Un seul animal sera accepté par hébergement.

Mobile-home 2 chambres 4 personnes
Mobile-home 3 chambres 5 personnes

Possibilité de location de linge de lit et de toilette selon tarif ci-dessous
(*merci d'indiquer le nombre de kits que vous souhaitez réserver*)

Nombre de kits couchage lit 1 personne, 2 draps plats, 1 taie :x 11 €
 lit 2 personnes, 2 draps plats, 2 taies :x 15 €
Pack éponge (serviette de toilette + drap de bain) :x 6 €

Arrhes : 25% du montant total à joindre obligatoirement avec la demande de réservation.
Chèque à l'ordre du : Camping La Petite Ville ou **paiement possible par carte bancaire** en nous appelant par téléphone au **02 96 79 02 39**
Chèques vacances acceptés. (*frais forfaitaires de traitement 10 € par tranche de 500 €*)

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La réservation

Les réservations peuvent s'effectuer par courrier, mail ou téléphone. Dans tous les cas la signature d'un contrat de réservation est nécessaire ainsi que le versement d'arrhes de **25%** du montant total du séjour avec un minimum de 30 €. En cas d'impression et d'envoi postal du contrat, des frais de dossier de **10 €** vous seront demandés.

La réservation est définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part.

Le solde du séjour devra être réglé au plus tard **15 jours** avant votre arrivée.

Lorsque le séjour est commencé il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison donnée.

En cas d'annulation du contrat de votre part, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure (hospitalisation, maladie avec certificat médical ou décès d'une personne déclarée dans le contrat de location).

Sans nouvelle de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, la réservation sera annulée de plein droit sans que vous puissiez prétendre à aucune indemnité, les sommes versées restant acquises au camping.

La location

La location est personnelle : il est interdit de sous-louer.

La location est prévue du samedi au samedi en juillet et en août. Elle est disponible à partir de **16 heures** le jour de votre arrivée et doit être libérée avant **10 heures** le jour de votre départ. En dehors de cette période, vous avez la possibilité de louer au week-end ou minimum 2 nuits. Le jour de votre arrivée, il vous sera demandé **une caution de 300€ pour couvrir les frais dus aux éventuelles détériorations et une caution de 50 € pour le ménage (60 € pour les mbh 3 ch.)**

La perte du badge d'accès au camping ou des clés sera facturée **15 €**, retenus sur la caution. Ces sommes versées vous seront restituées le jour de votre départ suivant l'état des lieux.

Pour la location, le nombre de personnes déclarées ne doit pas excéder celui prévu lors de la réservation. Tout dépassement devra être signalé à la Direction dès votre arrivée. Après accord du gestionnaire, si le nombre de personnes dépasse le nombre de couchages, il sera demandé un supplément par nuit et par personne de **15 €**

En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées seront acquises au loueur.

Les visiteurs sont acceptés pendant la journée sans frais supplémentaires. Leur identité devra obligatoirement être déclarée à l'accueil, ils seront sous la responsabilité des locataires. Cependant le nombre reçu à déjeuner ou dîner ne doit pas dépasser le nombre de couverts, par exemple dans un mobile-home 2 chambres, il est prévu 4 couverts, dans un mobile-home 3 chambres 6 couverts. Au-delà, vous devez demander une autorisation à la Direction et prévoir un coût de 2,50 euros par jour et par personne supplémentaire dans la limite de 2 au-delà du chiffre de base.

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des mobile-homes

La taxe de séjour individuelle, fixée par l'Office de Tourisme vous sera réclamée le jour de votre arrivée.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits ainsi que les N.A.C. (serpents, araignées, etc...) Les autres animaux de compagnie (chiens, chats) sont acceptés à raison d'un seul animal par hébergement. Vaccination et tatouage sont exigés.

Les animaux ne doivent jamais être laissés en liberté sur le camping, ni laissés seuls enfermés dans le mbh en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.

La circulation dans le camping est réglementée et limitée à 10 km/h. **Seul le véhicule qui appartient aux locataires est autorisé à stationner sur l'emplacement.** Les visiteurs devront laisser leur véhicule à l'extérieur du camping ou sur le parking d'accueil prévu à cet effet. Exceptionnellement un 2^{ème} véhicule pourra être accepté sur la parcelle après **accord de la direction** et moyennant un supplément de **3€/jour** (excepté pour la location des mobile-homes 3 chambres où 2 véhicules sont tolérés). Tout véhicule excédant 3,5 tonnes de PTAC ne doit pas pénétrer sur le camping.

Les barbecues en bon état de fonctionnement sont autorisés, possibilité de prêt à l'accueil.

Nous vous remercions de votre compréhension, ces mesures étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque.

Nous souhaitons que vous passiez un agréable séjour dans notre établissement.

J'ai pris connaissance de vos conditions ainsi que des tarifs indiqués et déclare les accepter.

A..... Le

Signature

ANNEXE (Journal Officiel Arrêté du 22 octobre 2008).

Etat descriptif et conditions de location

Situation géographique du camping

- Distance de la mer : 800 m
- Distance du village le plus proche : 500 m
- Distance de la gare SNCF : 14 km
- Distance du magasin le plus proche : Tous commerces à 500 m et Intermarché à 1km.

Environnement

- Caractéristiques locales remarquables : pointe de Pordic et sa table d'orientation, ses criques et la pêche à pied, départ du GR 34, l'île de Bréhat, Casino de Saint Quay Portrieux, Paimpol, sillon de Talbert, etc

Transports locaux

- Autobus allant jusqu'à St Briec centre et desservant Binic, Saint-Quay-Portrieux, Paimpol.

Equipements communs situés sur le camping

- Aire de jeux pour les enfants
- Espace Fitness extérieur pour adultes et enfants à partir de 12 ans.
- Salle de jeux (ping-pong, baby-foot, billard)
- Boulodrome
- Laverie avec lave linge et sèche linge.

Type d'hébergement

- Mobile-homes Grand confort comprenant pour la plupart une terrasse couverte ou non et ou une surface dallée (exposition des terrasses au sud).
- Superficie (hors terrasse) entre 28 et 30 m²
- Capacité maximale en nombre de personnes : pour les 2 chambres, 4 personnes et pour le 3 chambres, 5 personnes.

Il n'y a pour l'instant pas de rampe d'accès aux mobile-homes pour les handicapés, par contre il existe un accès aux toilettes à l'extérieur).

Descriptif intérieur

- Un séjour avec Kitchenette équipée de sa vaisselle avec micro-onde et petit électro ménager.
- Les chambres sont équipées pour l'une d'un lit double et dans la 2^{ème} chambre (voir 3^{ème}) de lits jumeaux mobiles. Les couvertures oreillers et alèzes sont fournis. Le linge de lit et de toilette peut être loué sur place.
- La douche et les WC sont séparés.
- Chaque mobile-home est équipé d'un salon de jardin + parasol.(barbecue mobile en prêt).

Les prix et les modalités de location sont joints à votre demande de réservation. (L'eau, l'électricité et le gaz sont compris dans le prix de la location).

L'assurance responsabilité civile du camping est GROUPAMA .